

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :	23 juin 2025
Date de publication :	2 juillet 2025
Conseillers en exercice : 11	
Présents :	9
Votants :	9

Le 1^{er} juillet 2025
à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR - Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	9
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Remboursement frais de repas à un agent

Le Maire expose que _____ employé communal, a suivi une formation à BESANÇON le 19 juin 2025 et à régler les frais du repas dont le montant s'élève à 16.50 euros.

Les élus décident à l'unanimité des voix de rembourser à _____ la somme de 16.50 euros.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, le 1^{er} juillet 2025
Madame le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le 02 JUIL 2025
ID : 025-212501969-20250701-DCM_2025_26-DE